

Bonjour Monsieur,

M. Holroyd vous remercie de votre mail.

Nous recevons un nombre très important de mails et tenons à apporter à chacun une réponse individualisée.

Abaisser la limitation de vitesse sur les autoroutes de 130 à 110km/h est une proposition qui est ressortie de la Convention citoyenne pour le climat et qui, en fonction de votre pays de résidence notamment, peut sembler aller de soi. M. Holroyd reconnaît d'ailleurs tout à fait les intérêts majeurs d'une telle mesure et salue votre engagement au bénéfice de la sobriété énergétique. Toutefois, les trois quarts des Françaises et des Français restent opposés à l'abaissement de 130 à 110 km/h de la vitesse maximale sur les autoroutes. Aujourd'hui, le Gouvernement se concentre donc sur les autres très nombreuses propositions qui émanent de la Convention citoyenne pour le climat qui recueillent l'approbation de la majorité des Françaises et des Français.

A titre d'exemples, M. Holroyd est ainsi particulièrement engagé en faveur de la rénovation thermique des bâtiments, particulièrement publics, et du fléchage des investissements publics comme privés au bénéfice de produits verts et durables.

Afin de rester informé des positions mais aussi et surtout des actions de M. Holroyd sur l'essentiel sujet de la sobriété énergétique, n'hésitez pas à vous abonner à sa lettre d'information : <https://www.alexandre-holroyd.fr/newsletter>.

Je vous souhaite une belle journée.

Bien à vous,

Aurore

Aurore DENIMAL Collaboratrice parlementaire d'Alexandre Holroyd

Complément de réponse le lendemain suite à relance en particulier sur le sondage contre le 110

Bonjour Monsieur,

Le chiffre de 74% des Français étant opposés à cette mesure est issue d'un sondage réalisé pour Le Figaro et France Info sur un échantillon représentatif de la population et lorsque la mesure était bel et bien en discussion.

Bien entendu, et comme vous le soulignez à juste titre, les opinions sont par nature changeantes et celle de nos concitoyens sur le sujet en question évolue. S'il n'est bien entendu pas question d'éviter les sujets « qui fâchent », il n'en est pas moins du devoir du président de la République mais également des députés d'agir à la fois en tenant compte de l'opinion des Françaises et des Français d'une part et en responsabilité d'autre part. Si le Gouvernement choisit aujourd'hui d'autres voies d'action que l'abaissement de la vitesse maximale de circulation sur l'autoroute pour transitionner vers la sobriété énergétique, cela ne signifie en aucun cas que cette mesure ne pourra pas être à nouveau étudiée à l'avenir.

J'espère vous avoir répondu et vous souhaite une belle journée.

Bien à vous, Aurore

Aurore DENIMAL

Collaboratrice parlementaire d'Alexandre Holroyd